

ters believe that Canadians want more effective government, not necessarily less government.

Food and agriculture are going to be increasingly important to the Canadian economy in the 1980s. To further strengthen the industry, my Government plans to create a Canadian Agricultural Export Corporation to expand markets for Canadian producers. A Meat Import Act will be introduced to protect both consumers and producers.

Transportation is a vital part of industrial strategy. My Government will ensure that the Canadian transportation system has the capacity to meet the economic challenges of the 1980s. My Government regards the production, transportation, handling, and marketing of Prairie grain as a national priority. Rail facilities will be upgraded, and port facilities improved. You will also be asked to consider, on an urgent basis, legislation concerning the transportation of dangerous goods.

In the fisheries sector, Canada's harvest is expected to increase substantially in the years ahead. To ensure the maximum return to fishermen and fish-processing companies, my Government will undertake major initiatives to further enhance the quality of fish products and to ensure orderly marketing.

Licensing regulations will be changed to permit fishermen to benefit fully from the resources of the 200 mile zone, and legislation will be introduced to guarantee adequate investment in the fishing sector through partial cost recovery and reinvestment of enhanced earnings. To further assist fishermen, the ceiling for individual loans under the Fisheries Improvement Loans Act will be raised to \$150,000.

Canada's capabilities in science and technology lie at the heart of our competitiveness as a trading nation. My Government will encourage more young people to pursue a career in research through a new technology employment program, and will encourage and insist that industry do more research and development work in Canada. My Government reaffirms its commitment to increase Canada's overall expenditures on research and development to 1.5% of the value of the Gross National Product.

To improve the ability of Canadian industry to compete abroad in order to create jobs at home, my Government will establish a national trading company. My Government also intends to make assistance programs more accessible to small business, to simplify application procedures, and to better co-ordinate programs.

To improve our system of collective bargaining, a Labour Information Bureau will be created to provide an impartial clearing house for the statistics and data required for negotiations. A fresh start will be made in the labour management

important que la réduction du déficit. Mes ministres croient que les Canadiens veulent un gouvernement plus efficace, pas nécessairement un gouvernement plus effacé.

L'alimentation et l'agriculture joueront un rôle de plus en plus important dans l'économie canadienne des années 80. Pour renforcer cette industrie, le gouvernement prévoit créer une Société canadienne d'exportation des produits agricoles qui sera chargée de trouver de nouveaux débouchés pour les produits canadiens. Un projet de loi sur l'importation des viandes sera en outre déposé pour assurer la protection des consommateurs aussi bien que des producteurs.

Le transport est un élément vital de toute stratégie industrielle. Mon gouvernement veillera à ce que le réseau de transport canadien soit capable de faire face aux défis économiques des années 80. Il considère que la production, le transport, la manutention et la commercialisation des céréales des Prairies constituent une priorité nationale. Les services de transport ferroviaire et les installations portuaires seront en conséquence améliorés. Il vous sera également demandé d'étudier de toute urgence une loi régissant le transport des produits dangereux.

Dans le domaine des pêches, la production canadienne devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines années. Pour en faire profiter au maximum les pêcheurs et les entreprises de transformation du poisson, le gouvernement prendra d'importantes mesures pour relever la qualité du produit et en assurer une mise en marché ordonnée.

Le règlement touchant la délivrance des permis sera modifié de manière à faire profiter pleinement les pêcheurs de l'exploitation des ressources de la zone de 200 milles. Des mesures législatives seront aussi présentées pour garantir un niveau d'investissement suffisant dans le domaine des pêches en permettant le recouvrement partiel des coûts et le réinvestissement des profits accrus. Pour aider encore davantage les pêcheurs, on portera à \$150 000 le montant maximal autorisé pour un prêt individuel accordé en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux opérations de pêche.

Les ressources scientifiques et technologiques du Canada sont la clé même de notre compétitivité comme nation commerçante. Mon gouvernement encouragera un plus grand nombre de jeunes à poursuivre une carrière en recherche par le biais d'un nouveau programme d'emploi dans les domaines techniques et il incitera l'industrie à intensifier ses travaux de recherche et de développement au Canada. Il réaffirme en outre son engagement de porter les dépenses au titre de la recherche et du développement à 1,5% du produit national brut.

Afin d'augmenter la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne à l'étranger et de créer ainsi des emplois au pays, mon gouvernement compte mettre sur pied une société nationale de commerce. Il projette aussi de rendre ses programmes d'aide plus accessibles aux petites entreprises, de simplifier les formules de demande et d'assurer une meilleure coordination de ses programmes.

Dans le but d'améliorer notre régime de négociation collective, le gouvernement créera un Bureau d'information du travail chargé de fournir sur une base impartiale les données statistiques et les renseignements nécessaires aux négociations.